



DATE DE PUBLICATION : 4 novembre 2024

La directrice régionale des Hauts-de-France

Délégation de signature donnée par la directrice régionale des Hauts-de-France à la directrice déléguée de l'antenne économique de Valenciennes

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à Mme Carine JUPIN le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Ingrid GAUDICHAU, directrice déléguée de l'antenne économique de Valenciennes et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. François-Xavier BRIDOUX, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de l'antenne économique de Valenciennes.

Mme Ingrid GAUDICHAU ainsi que M. François-Xavier BRIDOUX, reçoivent notamment délégation à l'effet de coter, les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique de Valenciennes, selon les grilles de délégation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Lille, le 4 novembre 2024

Carine JUPIN